



Présidence – Cabinet
N°/Réf. : Cab/2025-M09

**Lettre de mission de Yannis Pousset,
Vice-président Système d'information et numérique**
2024-2028

L'université de Poitiers s'inscrit pleinement dans une trajectoire européenne et responsable, aussi bien d'un point de vue humain, environnemental que sociétal. En tant qu'établissement public, elle a vocation à répondre aux enjeux sociétaux et aux transitions actuelles et futures par une recherche internationale ambitieuse et une offre de formation de qualité.

A ce titre, l'université de Poitiers promeut le modèle d'Université dans la Cité qui s'appuie sur des valeurs humanistes et citoyennes. Elle s'inscrit dans les grandes orientations européennes en matière de durabilité – aussi bien d'un point de vue humain, environnemental que sociétal et en prise directe avec les besoins de la société et de ses territoires. La politique de l'université de Poitiers est d'œuvrer pour un modèle institutionnel où la responsabilité sociétale des universités (RSU) est présente à tous les niveaux décisionnels afin que toutes ses activités répondent aux exigences attendues d'une société consciente et responsable de ses choix. L'université de Poitiers continue de s'inscrire dans un modèle vertueux où elle privilégie l'économie des ressources pour le bien de la communauté. Elle développe l'attractivité et le rayonnement international des formations et des travaux de recherche, en s'appuyant notamment mais pas seulement sur l'Alliance EC2U.

Missions

Le vice-président Système d'information et numérique a pour mission de veiller à la mise en œuvre d'une politique d'urbanisation du système d'information. Pour définir les grandes orientations stratégiques, il doit tenir compte des usagers de ces systèmes pour leur offrir des services efficaces et adaptés aux différents réseaux métiers de l'établissement. Il doit veiller à ce que les options techniques soient concertées et portées dans toutes les entités de l'établissement. Il doit optimiser le choix et l'utilisation des ressources et impulser une démarche d'amélioration continue. Les différentes actions qu'il doit conduire sont de manière non exhaustive :

- *Actions pour le système d'information.* Il assure le suivi du schéma directeur du numérique et à l'urbanisation du système d'information. Dans ce cadre, il poursuit le renforcement de la comitologie du Numérique et le dialogue numérique avec les composantes. Il accompagne la mise en place d'un Système d'informations décisionnels (SID). Il poursuit la démarche engagée pour améliorer le support aux usagers des outils numériques de l'établissement. Il accompagne une politique de sécurité adaptée tant sur les pratiques que sur les outils et renforce le processus de dialogue entre les usagers et les services communs autour des questions du numérique. Il contribue à la démarche autour des applications innovantes pour la recherche (calcul scientifique ou gestion de données massives par exemple) au sein d'une entité dédiée. Il soutient l'homogénéisation, dans la mesure du possible, des méthodes et outils de gestion des différentes tutelles des laboratoires (Cnrs et Inserm principalement) mais aussi soutient l'évolution du système d'information ressources humaines.

• *Action pour l'amélioration et la soutenabilité de la fonction numérique.* Il contribue à l'état des lieux des infrastructures, outils, services et ressources numériques. Il inscrit dans un programme pluriannuel les choix et les investissements en matière d'infrastructures numériques et logicielles (réseau, stockage, calcul, etc.) en lien avec la vice-présidente Finances, budget et politique d'achat. Il accompagne les évolutions des infrastructures, notamment en lien avec la stratégie régionale dans le cadre du contrat de plan État-Région. Il inscrit son action dans un objectif DDRSE.

Dans l'exercice de son mandat, il tient compte de la soutenabilité humaine et financière de ses actions et leurs éventuels impacts sur les ressources et l'organisation de l'établissement.

Périmètre d'action

Le vice-président Système d'information et numérique est rattaché au pôle *Gouvernance* de l'équipe présidentielle. Il rend compte régulièrement de ses actions auprès de la vice-présidente du Conseil d'administration, Gouvernance et partenariats.

Il représente la présidente de l'établissement au sein de l'ensemble des instances internes concernées par ses missions, de manière non exhaustive : participe selon les besoins au Conseil d'administration de l'université, participe ou préside les différents comités de pilotage en lien avec le SI, participe au comité de pilotage du projet Dem'UP. Il peut être amené à représenter la présidente dans des instances externes sur délégation, notamment les réseaux nationaux de vice-présidents ou aux différentes instances de la Région Nouvelle-Aquitaine concernant les infrastructures et les questions du numérique. Il est au besoin le référent politique de l'établissement auprès de l'AMUE.

Il est en lien direct avec la Direction générale des services et particulièrement la Direction des systèmes d'information et du numérique. Il s'appuie sur le Cabinet de la présidente pour les actions et missions qui le nécessitent, notamment la communication institutionnelle.

Cette lettre de mission est valable durant toute la durée de sa mission. Elle pourra être mise à jour en cas de besoin.

Poitiers, le 6 janvier 2025,
Virginie LAVAL
Présidente de l'université de Poitiers

